



SCOTERS – rencontres intercommunales

30 juin 2011

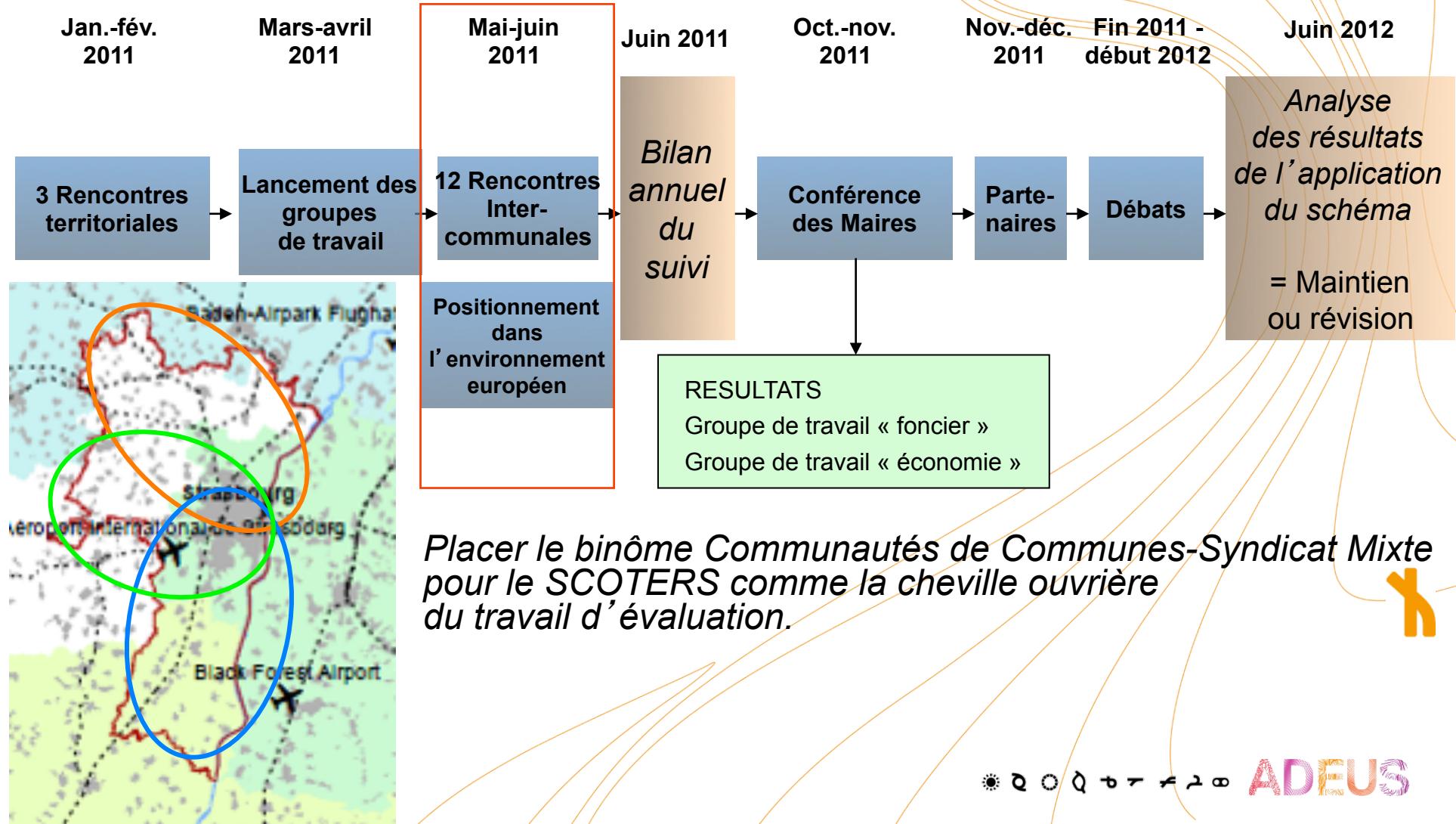
Communauté de Communes
de Gambsheim-Kilstett



ADDEUS

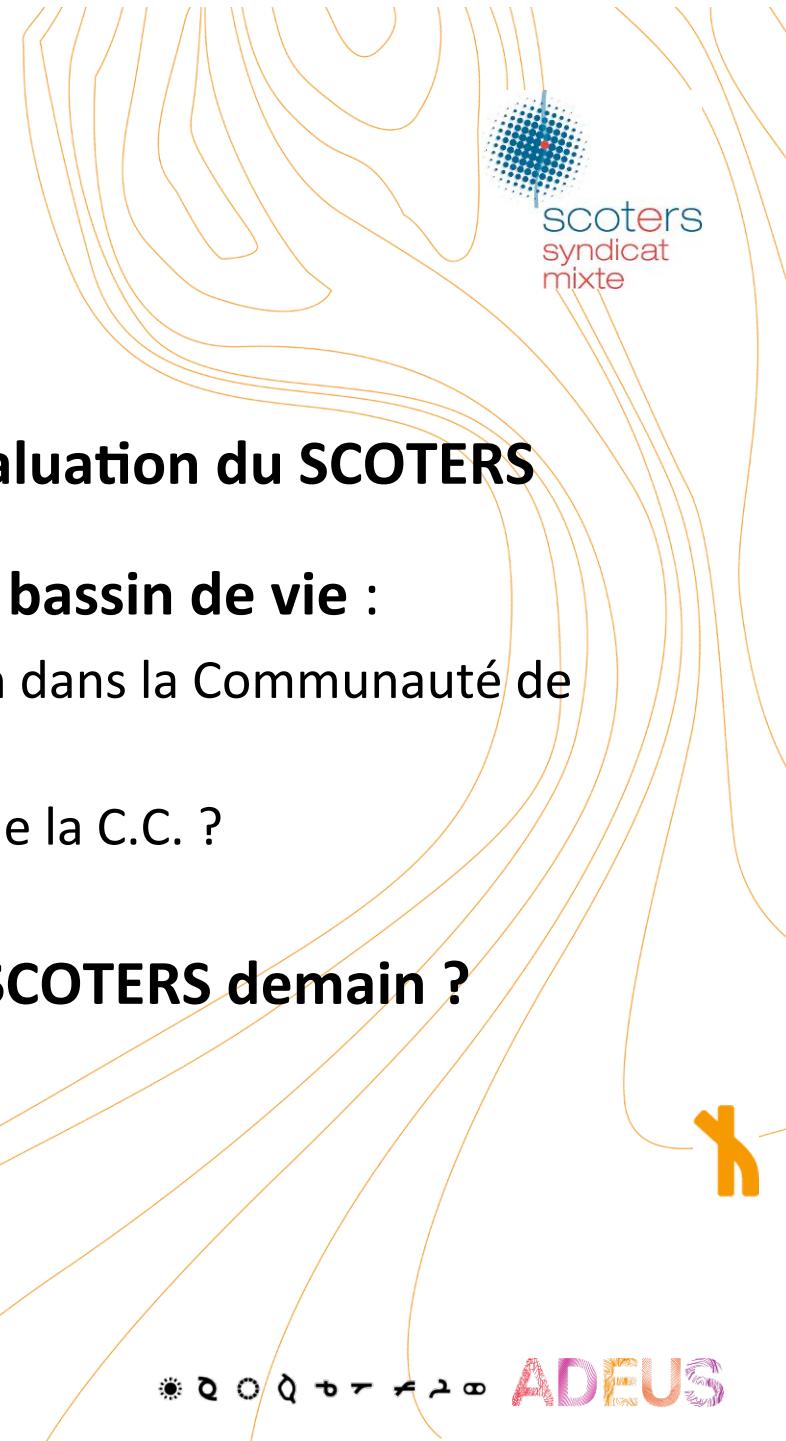
L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Rappel du calendrier



Ordre du jour

- 1. Présentation de la démarche d' évaluation du SCOTERS**
- 2. Construction de la cartographie du bassin de vie :**
 - 1. L'esprit du SCOTERS – sa déclinaison dans la Communauté de Communes => *carte 1***
 - 2. Quel fonctionnement du territoire de la C.C. ?**
=> *carte 2*
- 3. Les outils à disposition. Pour quel SCOTERS demain ?**



Contexte de la démarche d' évaluation/révision



- Une obligation de suivi et d' évaluation requise par la loi
- Une démarche qui s' inscrit dans le cadre des récentes évolutions législatives :

Le Grenelle II

La proposition de loi relative à l'urbanisme commercial

Contexte de la démarche d'évaluation/révision



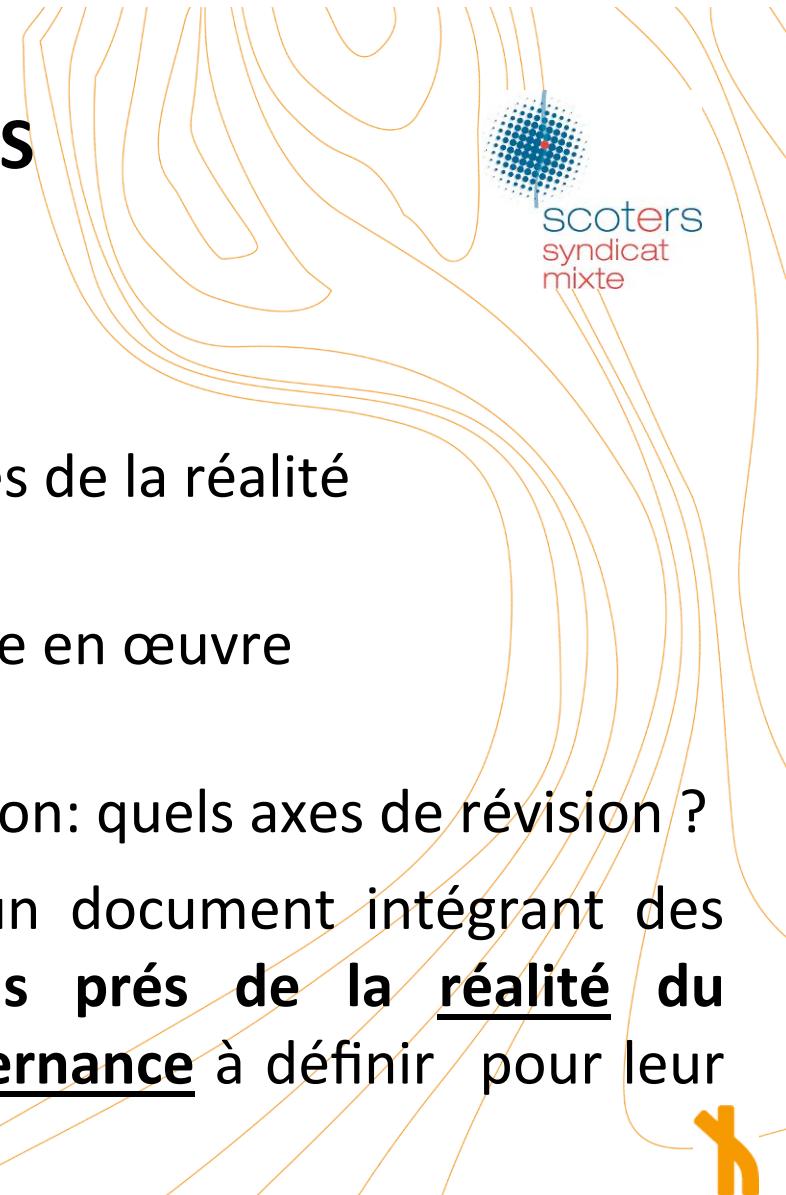
Le Grenelle II

- Une évaluation plus régulière des SCoT
 - Un renforcement du rôle des SCoT
 - Une approche plus large des politiques publiques
 - Le foncier : un enjeu majeur
 - Biodiversité, nature, agriculture : le territoire est une ressource
 - L'articulation urbanisation / transport : clé de voûte du développement
 - De nouveaux outils pour les SCoT : une opportunité à saisir

○ La proposition de loi relative à l'urbanisme commercial



Objectifs de l' évaluation SCOTERS



- Construire un document au plus près de la réalité
- Tester l' efficacité du SCoT et sa mise en œuvre
- Construire le fondement de la révision: quels axes de révision ?
Une révision qui doit aboutir à un document intégrant des **objectifs renforcés, clarifiés, plus près de la réalité du territoire, avec une nouvelle gouvernance** à définir pour leur mise en œuvre

L'évaluation politique du document

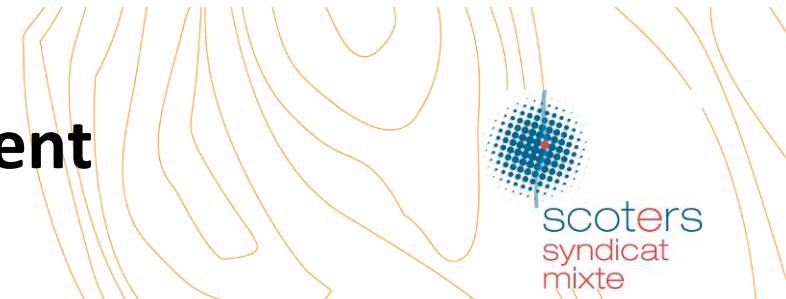


- Posture pour la phase d' évaluation du SCOTERS :
 - Susciter un débat de fond et politique : = *Choisir ensemble les sujets de la révision*
 - Ce débat politique doit soulever :
 - Les aspects du SCOTERS qui donnent satisfactions et doivent être maintenus ou confortés
 - Les difficultés et points du SCOTERS à reprendre
 - Les sujets nouveaux à introduire dans le SCOTERS et les attentes des élus

Cette phase d'évaluation doit amener à la prescription d'une **révision sur la base d'objectifs partagés**



L'évaluation politique du document

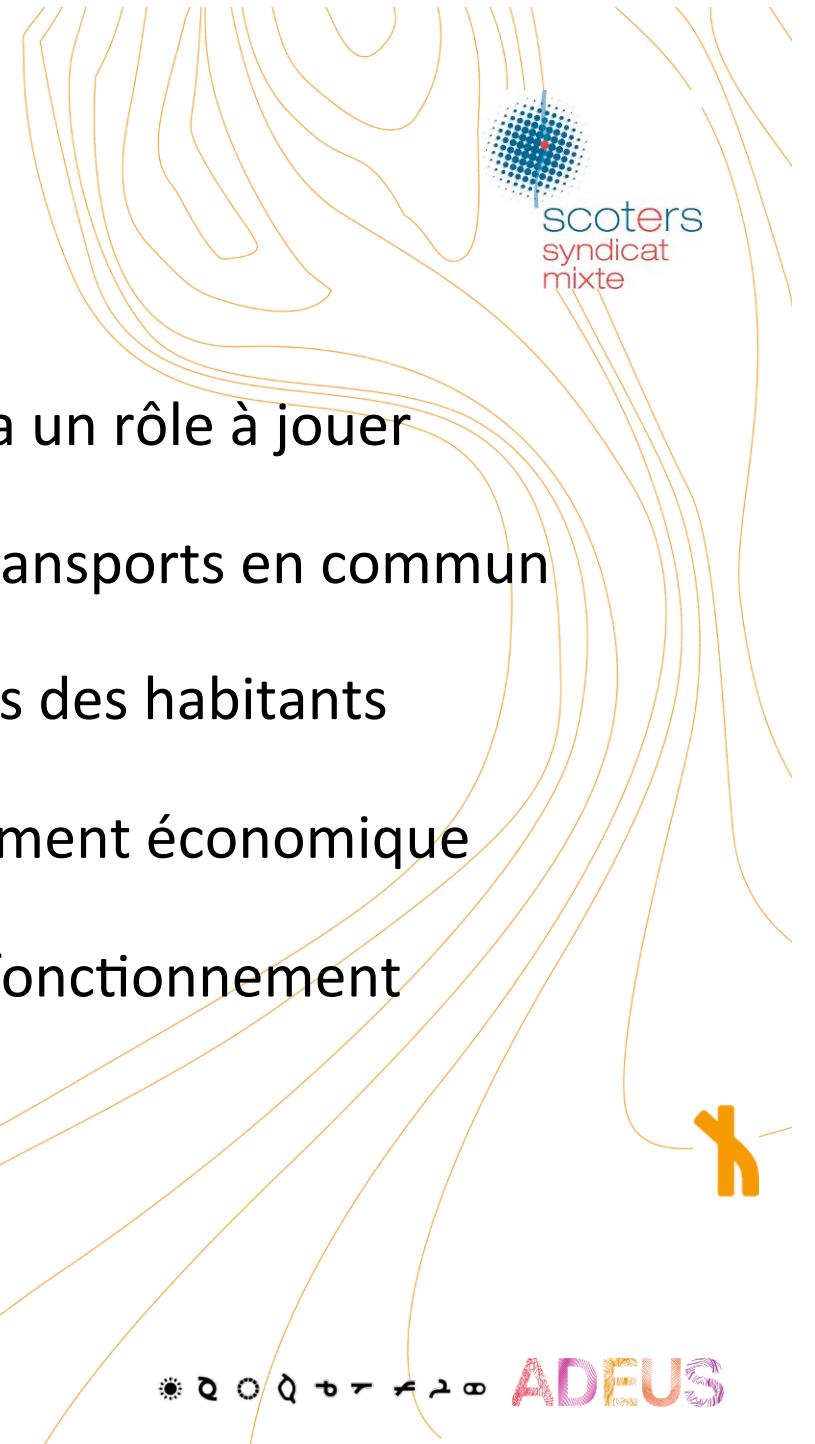


- Il s'agit de discuter autant sur :
 - Le projet de territoire du SCOTERS
 - Le document réglementaire
 - Sa mise en œuvre



L' esprit du SCOTERS

- Un territoire où chaque commune a un rôle à jouer
- Organiser le territoire autour des transports en commun
- Répondre aux besoins en logements des habitants
- Optimiser et partager le développement économique
- Préserver le cadre de vie et le bon fonctionnement écologique du territoire

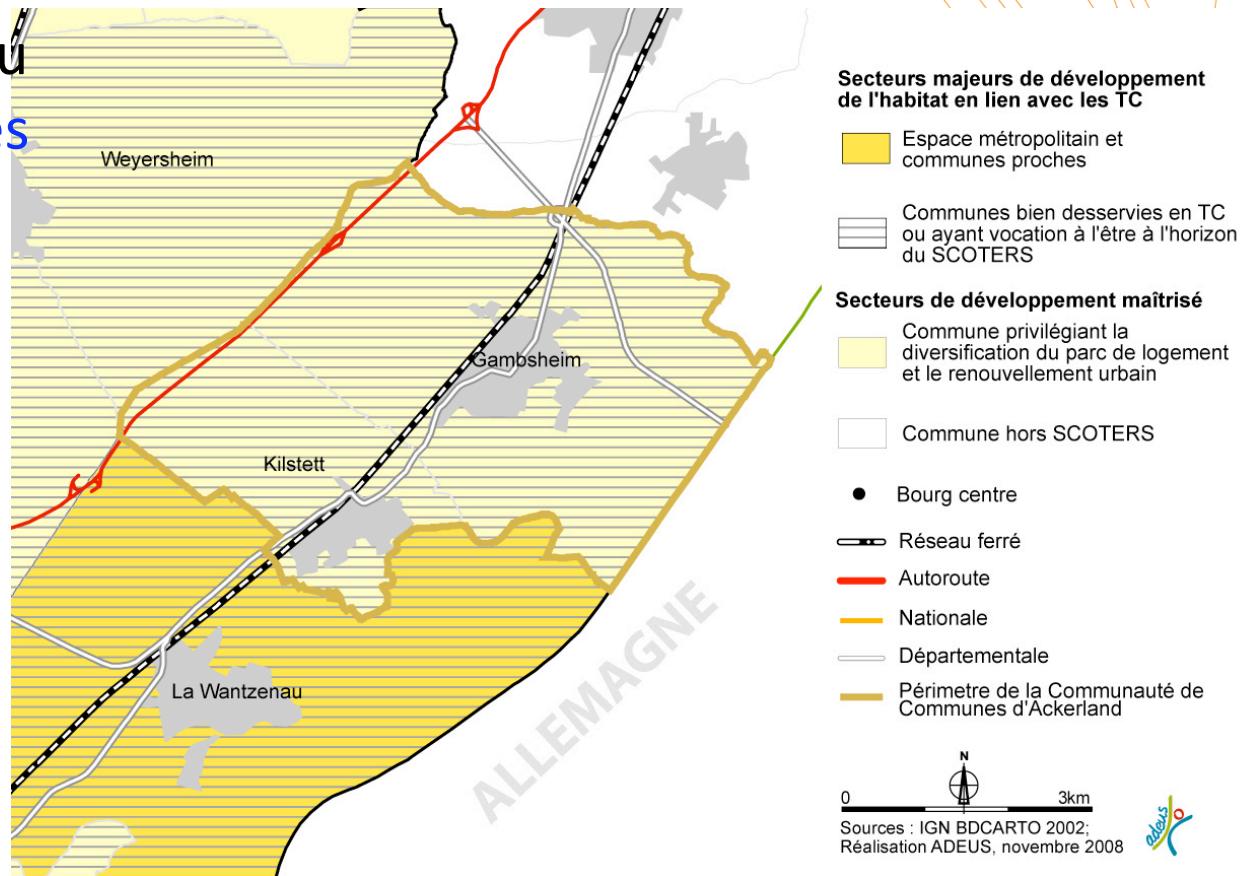


Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

- Un développement différencié du territoire...

⇒... pour répondre au mieux aux **besoins des habitants**...

⇒... et économiser le foncier.



10 / C.C. de Gombsheim-Kilstett



11



12



13



14



15



16



17



18



19

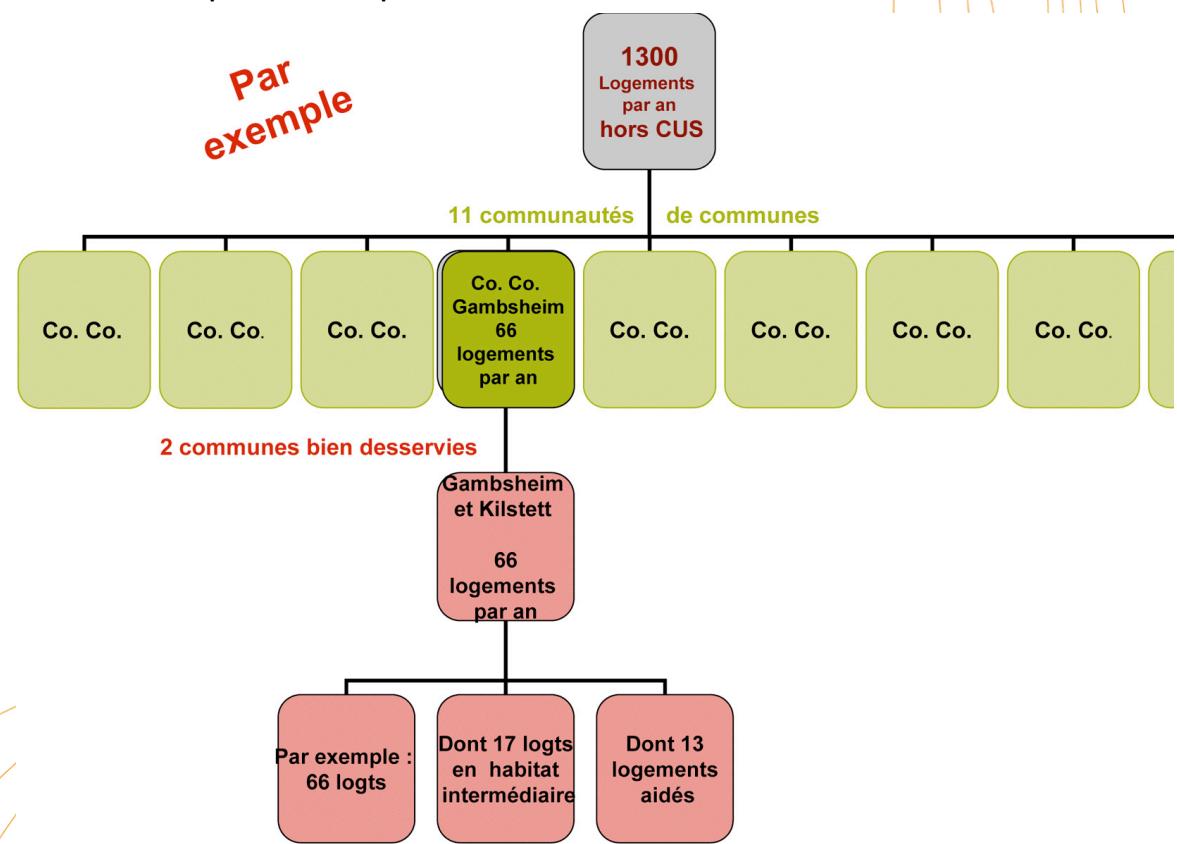
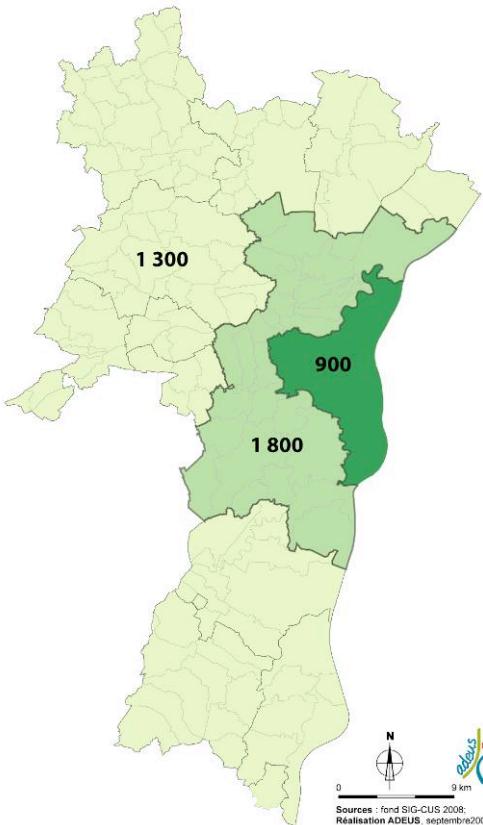
ADEUS

Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

- Une organisation urbaine pour traduire des objectifs de production de logements...

➤ Exemple :

- en suivant la tendance des années précédentes,
- en respectant la place de l'intercommunalité dans le SCOT.



Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

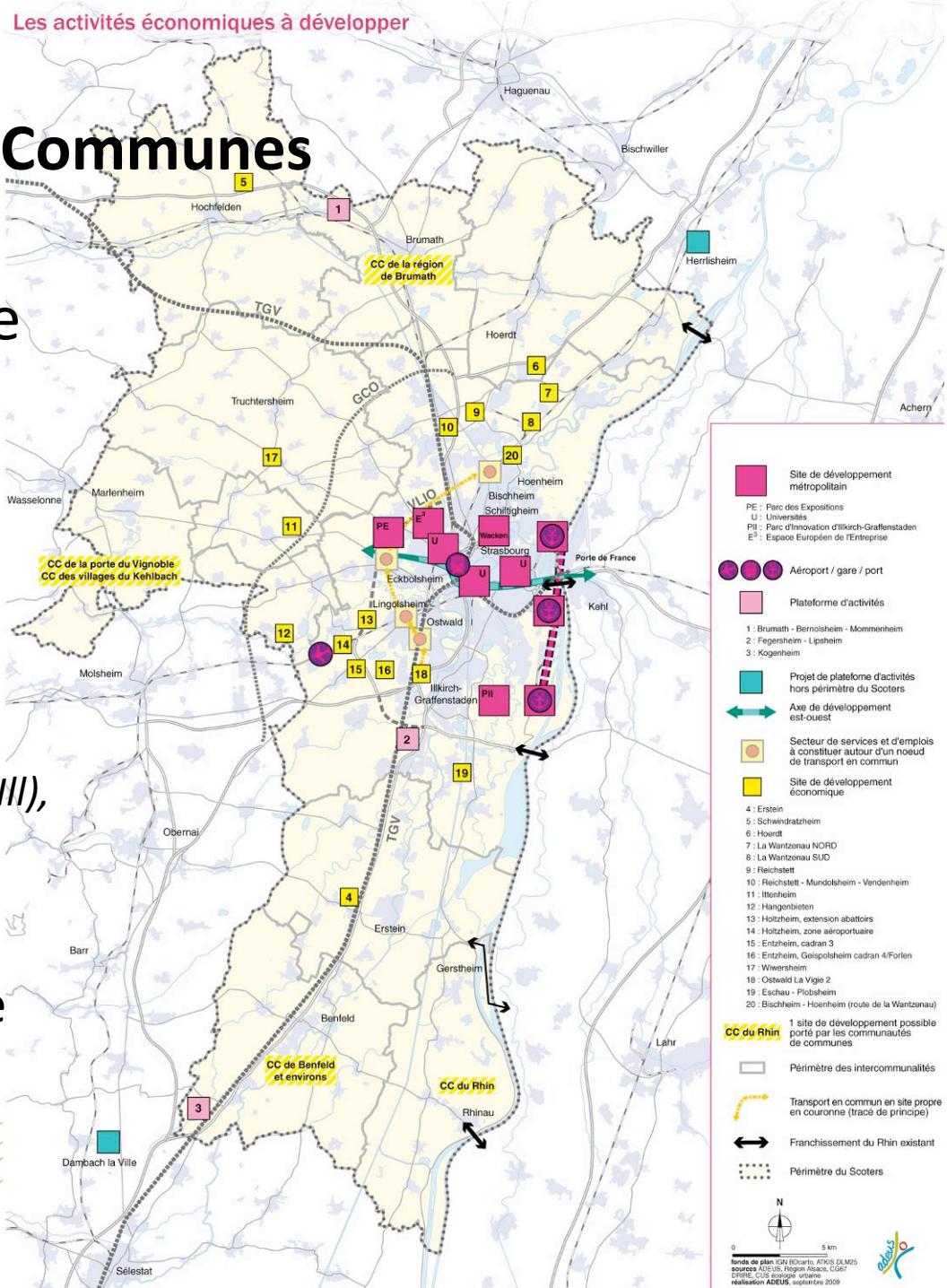
- Une organisation urbaine pour partager le développement économique :

➤ 4 ZA recensées comme existantes en juin 2006 :
*2 sites à Gombsheim (Steinwald, III),
 2 sites à Kilstett (Le Ried, Z.I.)*

➤ 1 petit site par commune pour le maintien du tissu artisanal



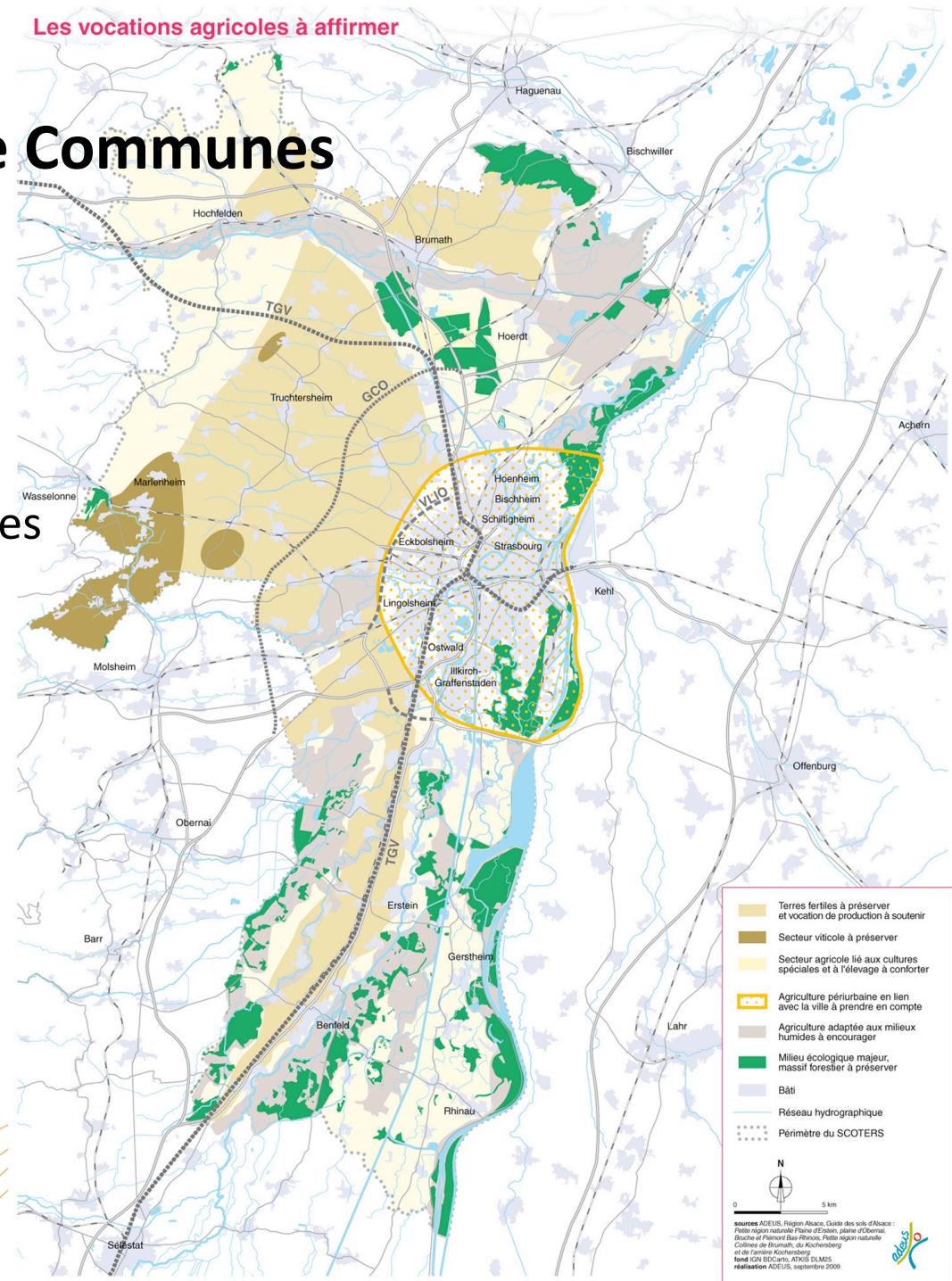
12 / C.C. de Gombsheim-Kilstett



Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

- Préserver la vocation agricole :
 - * des terres les plus fertiles
 - * des espaces liés aux cultures spéciales ou à l'élevage
 - * des milieux humides exploités

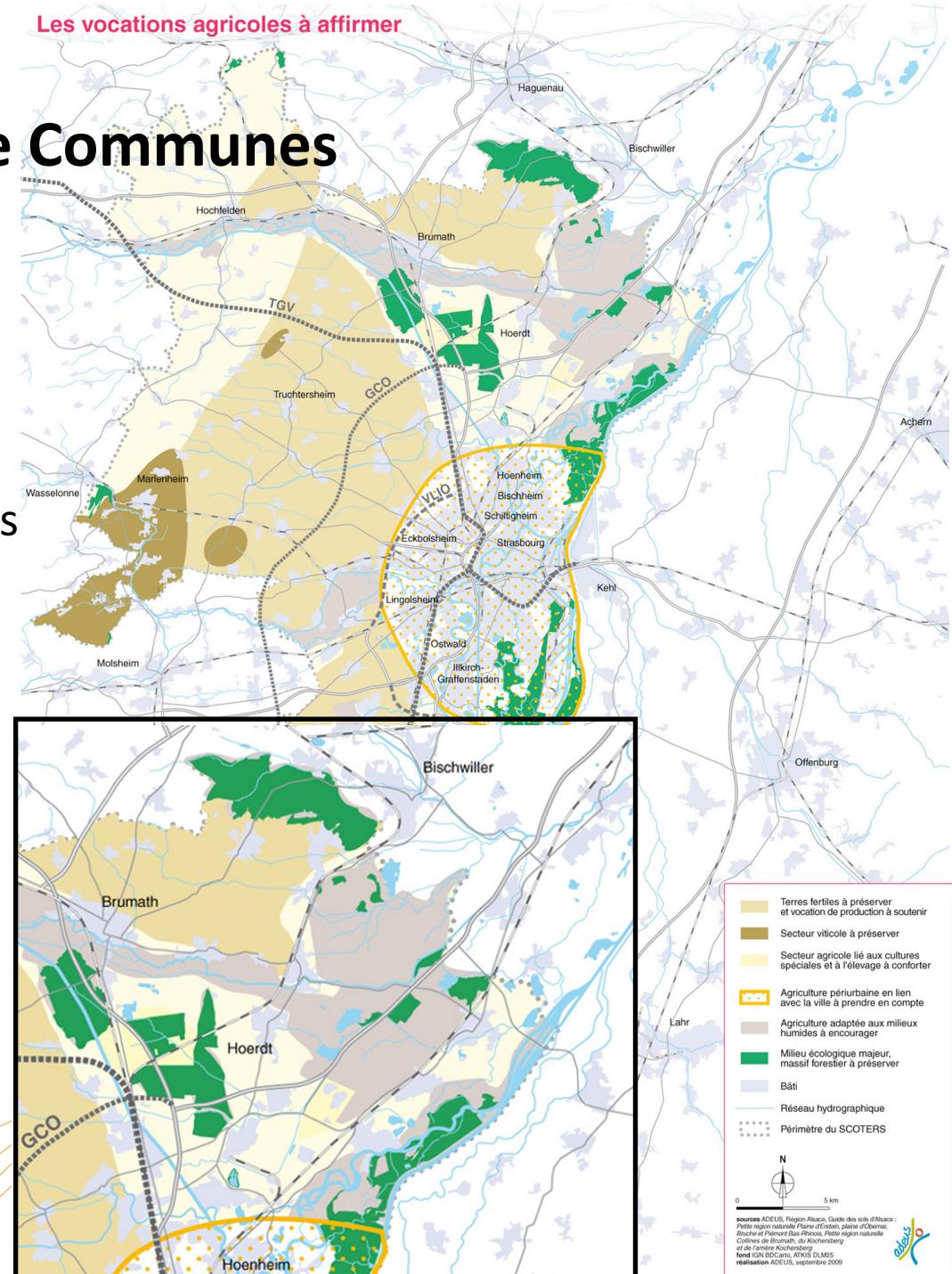
=> Une nécessaire optimisation de la consommation foncière



Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

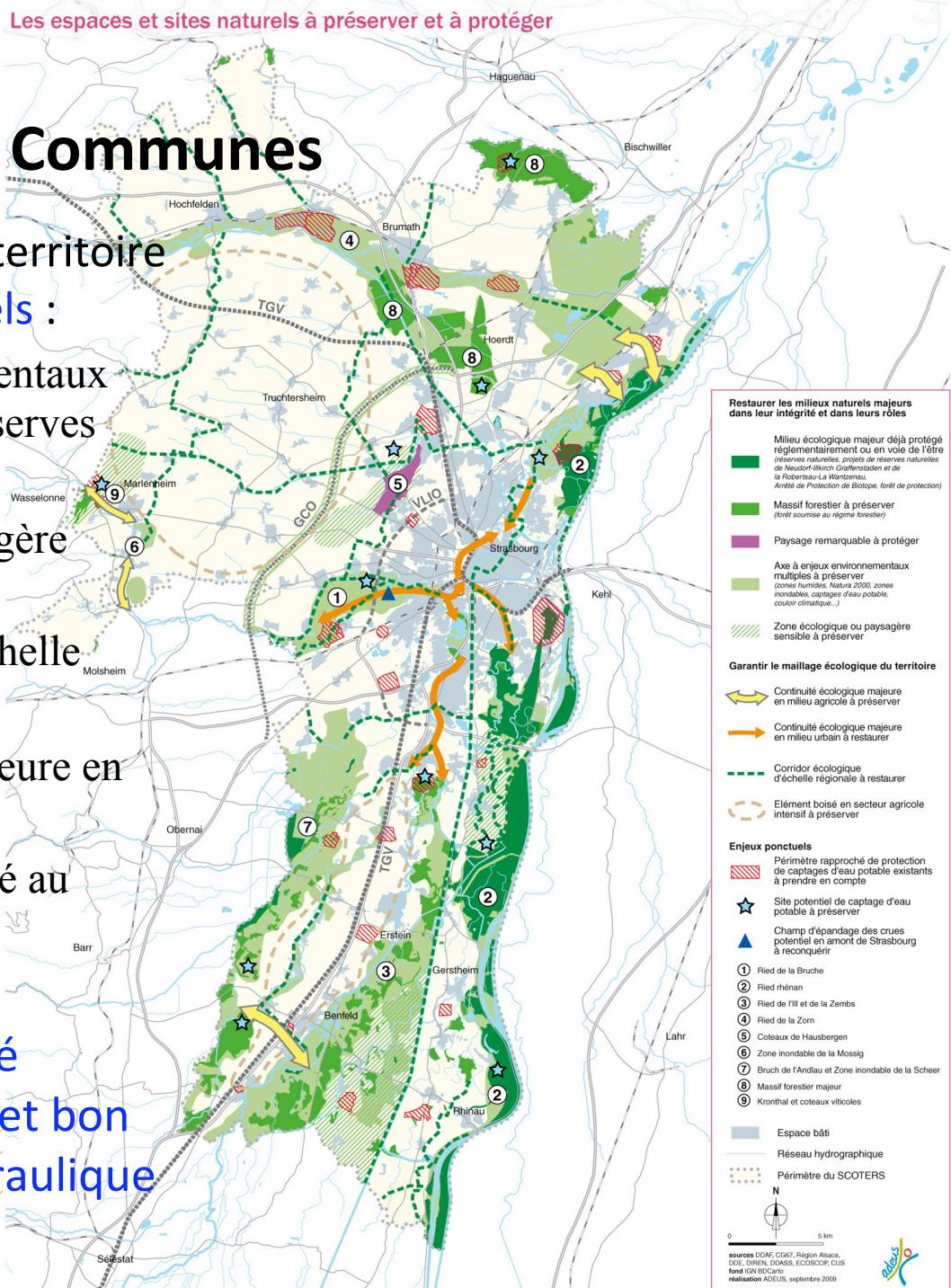
- Préserver la vocation agricole :
 - * des terres les plus fertiles
 - * des espaces liés aux cultures spéciales ou à l'élevage
 - * des milieux humides exploités

=> Une nécessaire optimisation de la consommation foncière



Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

- Appuyer le développement du territoire sur un réseau d'espaces naturels :
 - * des axes à enjeux environnementaux multiples, forêts protégées, réserves naturelles
 - * une zone écologique ou paysagère sensible
 - * des corridors écologiques d'échelle régionale
 - * une continuité écologique majeure en milieu agricole
 - * des périmètres de protection lié au captage d'eau



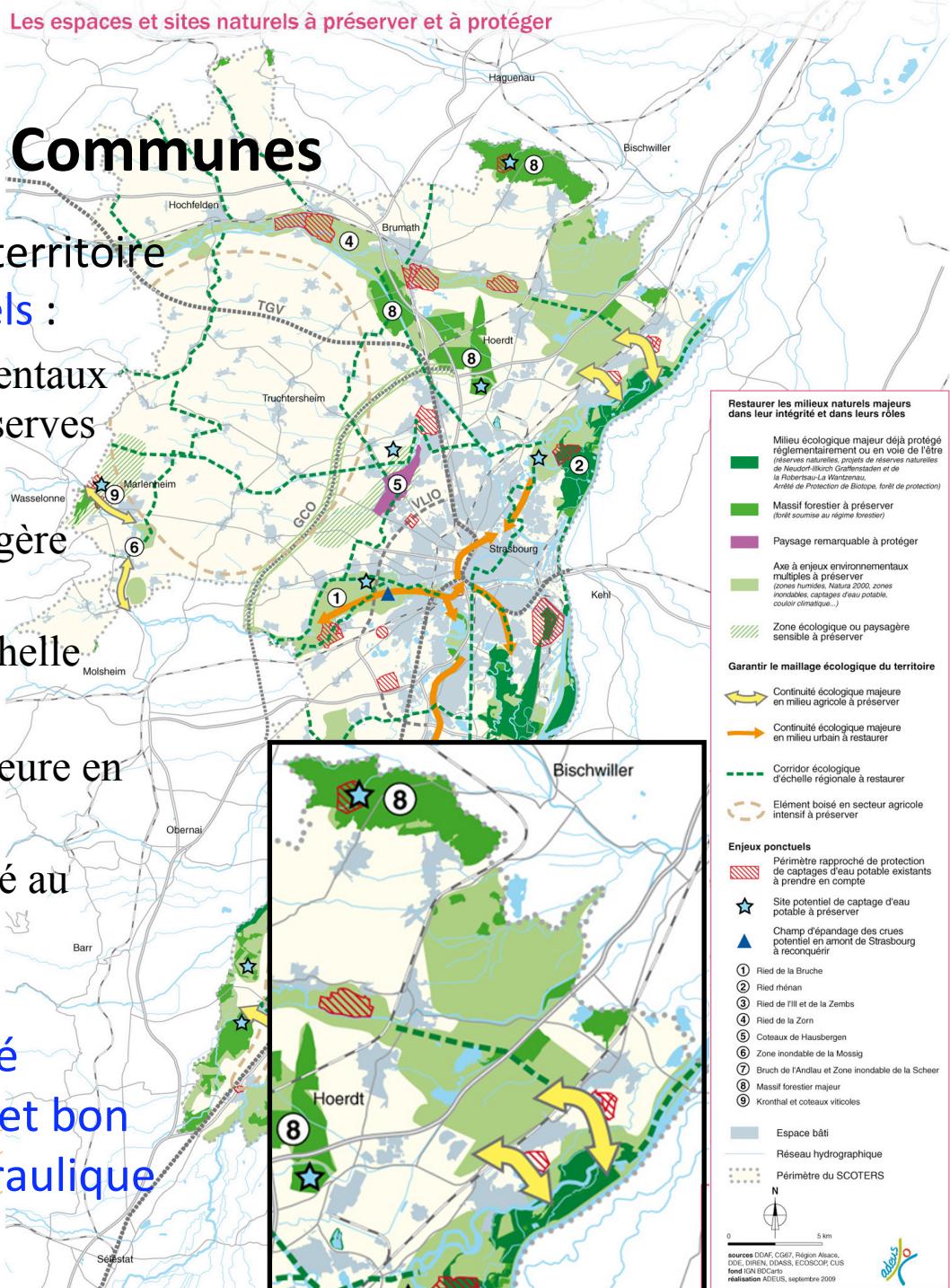
=> Une nécessaire complémentarité entre préservation du cadre de vie et bon fonctionnement écologique et hydraulique



Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

- Appuyer le développement du territoire sur un réseau d'espaces naturels :
 - * des axes à enjeux environnementaux multiples, forêts protégées, réserves naturelles
 - * une zone écologique ou paysagère sensible
 - * des corridors écologiques d'échelle régionale
 - * une continuité écologique majeure en milieu agricole
 - * des périmètres de protection lié au captage d'eau

=> Une nécessaire complémentarité entre préservation du cadre de vie et bon fonctionnement écologique et hydraulique



Vers une cartographie partagée du fonctionnement des bassins de vie locaux



○ Sur la base de quels projets (inter)communaux ?

✳️ Constats

- confirmation de la forte attractivité "résidentielle" de territoire
 - augmentation de la population (Kilstett plus que Gambsheim)
 - accélération de la spéculation foncière
 - tendance à la réduction des emplois frontaliers
 - l'intercommunalité est arrivée au terme de son rendement, taille réduite de notre intercommunalité : la C/C risque de végéter
 - la passivité conduira à subir les évolutions législatives (redistribution sera imposée)
 - problème de situation géographique (zone tampon en limites extérieures) entre deux territoires
 - potentiel foncier disponible pour le développement de l'habitat, entre autres pour offrir une résidence aux salariés des futures entreprises à implanter sur l'actuelle friche industrielle Herrlisheim-Drusenheim
 - Situation géographique stratégique, rapport aux principaux axes de communication et à la proximité frontalière
 - Potentiel de développement éco-touristique transfrontalier : site rhénan, tourisme fluvial, flux commerciaux
 - Axe Est-Ouest insuffisamment développé

Vers une cartographie partagée du fonctionnement des bassins de vie locaux

○ Sur la base de quels projets (inter)communaux ?

* Objectifs

- Réflexion pour une nouvelle intercommunalité de territoire
- évolution de la population avec les projets de création de nouveaux parcs logements
- offrir des logements adaptés à l'évolution de vie (mixité, intergénérationnel...)
- développer les services à la personne
- développer les offres d'emploi (partenaire dans la création d'une plate-forme...), d'un bassin de vie
- inverser les flux des travailleurs pour anticiper une baisse de l'offre d'emplois frontaliers et de saturation du secteur C.U.S.,
- promouvoir les transports en commun
- favoriser les modes de déplacements doux (piste cyclable...)
- En somme, continuer à bien vivre sur notre territoire.
- Amener les liens et travaux transfrontaliers très intensifs en cours vers des projets d'équipements transfrontaliers (culturel, de formation, commercial...)
- Etre candidat à l'implantation d'un établissement d'enseignement et de formation secondaire (lycée) ou universitaire, encore absent sur l'axe Strasbourg – Lauterbourg
- Se rapprocher avec notre identité et notre force d'une autre intercommunalité qui répond à notre esprit rhénan et que nos ambitions de développement de population, d'emploi et de projets transfrontaliers se complètent
- relever le défi transfrontalier
- Avancer dans la complémentarité, en portant naturellement le regard vers le Nord.

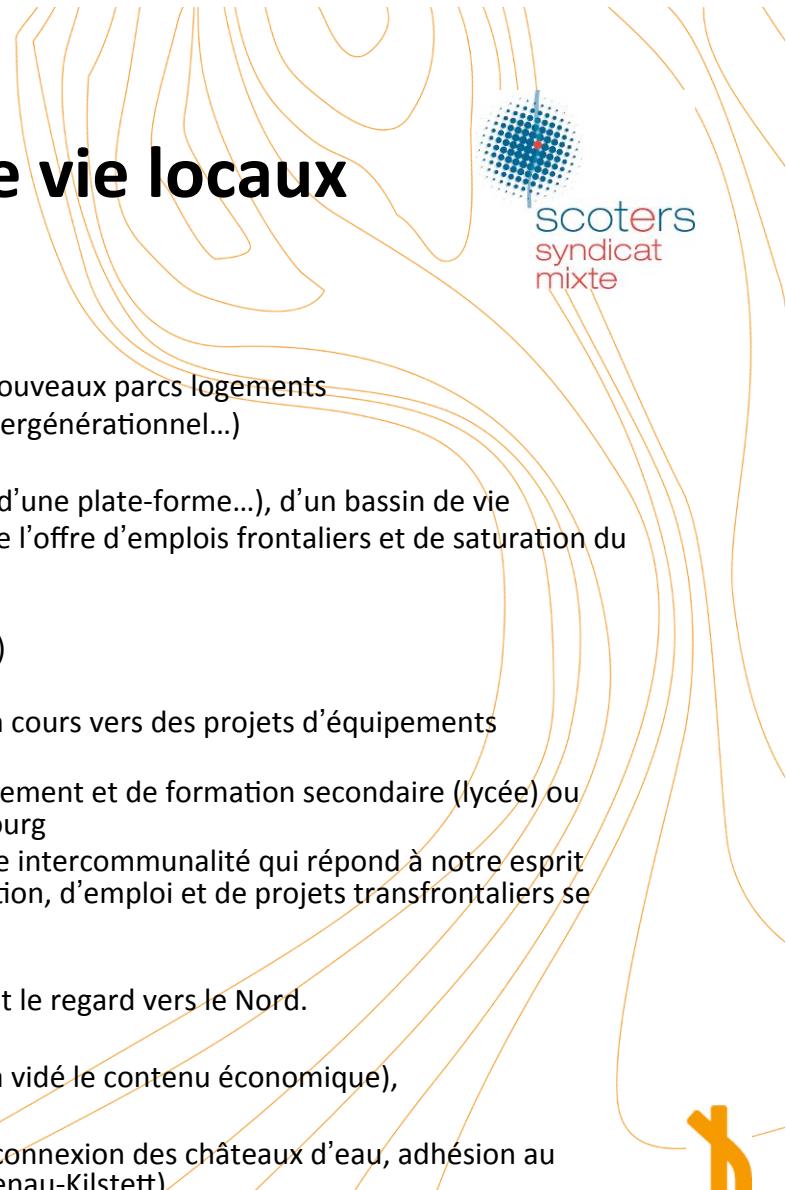
* Projets

- projet de zone d'activité ouest avorté (recours préfectoral a vidé le contenu économique),
- création d'accueils périscolaires dans les 2 villages
- optimisation et sécurisation du réseau d'eau potable (interconnexion des châteaux d'eau, adhésion au Syndicat Mixte d'Alimentation en eau Potable de La Wantzenau-Kilstett)
- actions dans le domaine environnemental intercommunal
- naissance du projet transfrontalier de développement touristique du site rhénan et ses environs (forte impulsion locale)
- future zone d'activités sur la friche industrielle Herrlisheim-Drusenheim



18/ Syndicat Mixte de Gambsheim-Kilstett

Quelles zones d'extension dans les POS/PLU ? Pour quel projet de développement ?



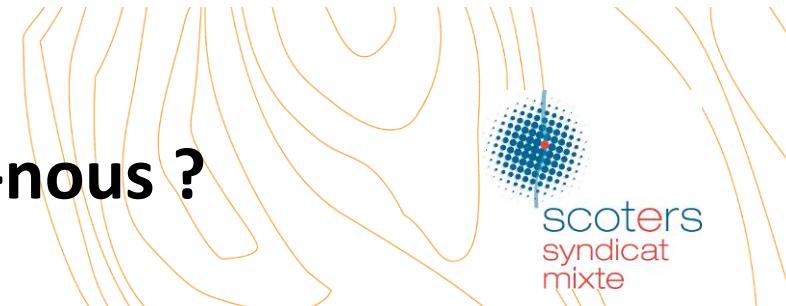
Quelques questions pour cartographier le fonctionnement du bassin de vie... (non exhaustif)



- *Localisation :*
 - * *des pôles d'emplois*
 - * *de friches éventuelles*
 - * *des principaux commerces/services de proximité / pôles commerciaux*
 - * *de secteurs de développement / à enjeux*
 - * ...
 - *Qui fonctionne avec qui ? Comment ?*
 - * *Quels déplacements ?*
Pour les emplois, les commerces, les services, les loisirs, les zones naturelles... à quelles échelles ?
 - * *Quelles cohérences/incohérences ?*
 - *Quelle vision à 10 ou 20 ans ?*
 - *Quels besoins de services dans les villages ? Et ailleurs (agglomération, bourg-centre...) ?*
 - *Quels besoins en économie ?*
 - * *Quelle localisation préférentielle de commerces ?*
 - * *Quelle concurrence avec les zones d'activités voisines ?*
 - * ...
 - *Quid des 6 ans de vécu du SCOTERS ?*



Demain... Quel SCOTERS voulons-nous ?



- En fonction des sujets abordés, quelle boîte-à-outils suite au Grenelle ?
 - Propositions de la C.C. de Gambsheim-Kilstett :
 - *Dans le cadre de l'évaluation du projet de territoire, nous, élus de la C.C. de Gambsheim-Kilstett, proposons à l'ensemble des élus du SCOTERS, que la thématique soit abordée lors de la révision, à l'aide de l'outil... ... , avec pour objectif de ...*

